Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 12 Ramadan 1443
13 Avril 2022

N° 44

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **895**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **895**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **896**
Homologation de résolutions **897**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **897**
Avis aux créanciers..... **899**
Convocations
Sociétés anonymes **899**
Sociétés à responsabilité limitée **903**
Autres sociétés **904**
Divers
Avis au public..... **904**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV PROSPERITY **905**
Bilan de SICAV OPPORTUNITY **908**
Bilan de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE **911**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'augmentation de capital

INAAM Holding SA

Société anonyme

Capital social : 1.900.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Biwa, Immeuble Lac 6A, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1238664J

Suivant acte sous seing privé en date du 25 Janvier 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 7/02/2022 enregistrement n°22500564 quittance n°M000915, l'assemblée générale extraordinaire de la société INAAM HOLDING SA a décidé :

1) d'augmenter le capital social de la société de la somme de 250.000 Dinars par conversion du compte courant actionnaires de la société INAAM HOLDING SA. Le capital social est porter de 1.650.000 Dinars à 1.900.000 Dinars par la création de 25.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription.

2) Modification de l'article 06 des statuts.

Dépôt :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 15/3/2022 sous le numéro 202217840 :

- Un exemplaire du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25/01/2022

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 10/3/2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 10/3/2022 enregistrement n° 22801113 quittance n°2115.

- Un exemplaire de la liste des souscripteurs en date du 10/3/2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis le 10/3/2022 enregistrement n°22801111 quittance n°2114.

- Un exemplaire du rapport spécial du commissaire aux comptes.

2022R00884SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société VERTIGE UNDERWEAR SARL

M.F : 1564599L/A/M/000

Siège social : 31 Rue Al Quazwini Chotrana 1 - La Soukra

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/3/2022 enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur le 18/3/2022 sous le n°22500808 quittance n°M19199 déposés au registre national des entreprises le 7/4/2022 n° dossier 202224978, il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la société.

2022T00397SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Manar, le 01/04/2022 sous le n°22200823, par la quittance n°M0306649, M. Moncef Ben Amor, a vendu à M.Mohsen Ben Mohamed Habib Ben Boutaraa Ben Ayed, la totalité du fonds de commerce représenté par un café sous le nom «Café Nesrine» demeurant au 6 rue 6754 Al Omran supérieur - Tunis. Les oppositions seront Reçues au bureau d'avocat Maître Abderraouf Khlif Avocat à la cour d'appel, situé au 5 rue Ibn Roched - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Assabah du 8/4/2022.

2022T00395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 14 et 23 Février 2022 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 29-3-2022 (Quittance n°47495 enregistrement n°22202140).

Monsieur El Arbi Ben Amor Ben Chedli El Khairi (C.I.N n°04683885) a vendu la totalité du fonds de commerce à La Société des Actives et des investissent «BRAISCO» IU : 1734204 y son gérant Monsieur Abed Essatar Ben Amor Ben Ali Rabhi exploité "Fast-Food", vente de glaces, Boisson et Salon de Thé son nom commercial «BIG BUBBLE» sis à l'Aouina Nord Cité Taieb Mhiri Rue Mongi Slim Résidence «HOUSSEM» rez-de-chaussée Tunis avec ses éléments corporels et incorporels

Toute opposition doit être déposée au bureau de maître Tarek Hessine Avocat, sis 15 rue Iben Tafarjine Belvédère Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien datés du 8/4/2022.

2022T00399FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire en date du 24/02/2022 rédigé par maître Saidi Farida et Assesseur maître Chawanine Saida enregistré à la recette des finances de Jendouba sous le n°02 page 01 par lequel monsieur Tissaoui Majid Ben Rehaiem titulaire de la carte d'identité nationale n°00085527 délivrée le 01/3/2017 a cédé par donation à son fils Tissaoui Haroun titulaire de la carte d'identité nationale n°07905455 délivrée le 02/02/2021 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'angle rue Nabeul et l'avenue de l'Environnement à Jendouba exploité comme librairie papeterie d'une part et vente de fruits secs en tant qu'activité secondaire.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du bénéficiaire de cette donation à l'adresse du fonds de commerce indiquée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

La dite annonce a été publiée au journal Echourouk du 30/3/2022.

2022R00870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente rédigé par Maître Yahyaoui Walid (Matricule Fiscal : 1136695/B) enregistré à la recette des finances de Jendouba le 4/3/2022 sous le numéro 22200713, Mr Soltan Ben Tayeb Khrifi titulaire de CIN 17802173 résidant à Cité Tataouer Jendouba en nom de Mr Mahdi Ouachteti titulaire de CIN 07886382 en vertu d'une procuration spéciale signée au Consulat Général de la République Tunisienne à JEDA sous numéro 288 en date du 31/01/2022 a vendu à Mr Fathi Ben Tayeb Ouachteti titulaire de CIN 07818085 résident à Rue Ali Belhouane Jendouba la totalité du fonds de commerce pour exercice d'activité «PIZZERIA» SANDWICHER, CREPERIE, PIZZERIA, situé à la rue Ali Belhouane Jendouba.

Une copie du contrat sera mise à la disposition des tiers à l'adresse du fonds de commerce.

Les oppositions doivent être effectuées à l'adresse du fonds de commerce situé à la rue Ali Belhouane Jendouba dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien le 12 Mars 2022.

2022R00871FCCC2

Acte de donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de donation enregistré à la recette des finances Djerba le 22/03/2022 sous quittance numéro M032728, Dhekra Smaali, titulaire de la carte d'identité Nationale n°13419323 a fait l'acte de donation à Anis Ben Achour, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°05796874 la totalité du fonds de commerce situé Bazim elriath Djerba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce cédé, dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse de la société.

Cet avis est publié au Quotidien le 24/3/2022.

2022R00872FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Maître Hentati Moneem, avocat auprès de la cour d'appel 12, Rue Salem Harzallah 3000 Sfax, sait qu'il a signé un contrat pour la vente d'un fonds de commerce conformément aux exigences de la loi 31 de 2003 et à l'article 189 bis du code de commerce.

Par un écrit manuscrit daté le 5/4/2022 et enregistré le 7/4/2022 sous le numéro 22200605 quittance n°M026094 par lequel.

Houssem Ben Jamel Belhaj, titulaire d'une carte d'identité nationale 11145981, rue Hédi Chaker Sakiet Eddair, Sfax, vend à Mohamed Ben Samir Ben Slima, titulaire de la carte d'identité nationale 08832981, un fonds de commerce pour l'activité de «CAFE catégorie 1» exploité au local situé au 39 avenue Habib Maazoun Sakiet Eddair - Sfax.

L'achat a été annoncé dans les journaux "Chourouk" et "Le Quotidien" publiés le 9/4/2022 sous le numéro IP422 / 487.

Les oppositions s'effectueront entre les mains de l'avocat précité pendant les délais prévus par la loi à son adresse élue sise au 12 rue Salem HarzalLah 3000 Sfax.

2022X00438FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14 Mars 2022 enregistré le 15 Mars 2022 à la Manouba (M018171 -22200822) Mr Ahmed el Mokhtar Ben Mohamed Abidi Ben Sghir Nasraoui titulaire de la Carte d'identité nationale n°00127375 du 11/10/2004 a vendu à Mr Mohamed Ennaji Ben Ali Ben Ahmed Arraki, titulaire de la Carte d'identité nationale n°07622611 du 10/02/2022, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des chaussures en détails exploité au local commercial sis au 7 Avenue Habib Bourguiba la Manouba et inscrit au registre national des établissements sous le numéro d'identification unique 0497551J.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du rédacteur de l'acte Maître Khaled Khiari, Avocat à la cour de cassation, titulaire de la Carte d'identité nationale n°05186922 du 29/8/2014, M.F : 747932/L, sis au 10 Rue Haroun Errachid Appartement n°01 Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au Journal "Echourouk" du 9/4/2022.

2022400891FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location en date du 5/4/2022 enregistré le 5/4/2022 à la recette des finances de Ouardanine sous le n° d'enregistrement 22300247 et le n° de quittance 007124, Mr. Ramzi Guedcha CIN n°06937604 a loué à Mr Salem Ksime CIN n°06964669 tout le fonds de commerce situé à la rue Med Ali Hammi, Ouardanine, Monastir, dont l'objet est Café catégorie 1.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du locataire à l'adresse du café objet de la location, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 8/4/2022.

2022S00431FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : festival international des monodrames de Carthage.

Objectifs :

La participation dans l'organisation du festival international des monodrames de Carthage

L'organisation des activités culturelles et artistiques

La collaboration avec les organisations et associations qui ont des objectifs similaires

Résidence : 122, T rue 13 Août 1009 el Ouardia Tunis

Président : Azzouz Ikram

Trésorier : Morci Telmoudi.

2022T00393APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : énergie positive d'handicapé.

Sujet : association culturelle, récréative, des droits de l'homme, ambulatoire et social.

Siège : cité Iraq, quartier Mandra Grombalia 8030 - Nabeul.

Ses objectifs :

- Permettre aux personnes handicapées de participer à la société civile et les motiver moralement et mettre en valeur leurs capacités.

- Diffuser une vision positive de la notion d'handicap chez le titulaire et dans la société.

- Etablir des relations avec des associations et des organisations similaires dans les activités et objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays, tout en respectant les méthodes et les lois en vigueur dans ce domaine.

Les membres du bureau :

- Président : Riadh Meftahi.

- Vice présidente : Hamida Ellouhichi.

- Secrétaire générale : Ichrak Bilkhouja.

- Trésorière : Yassmine Hosni.

2022R00858APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association tunisienne du vovinam viet vo dao.

Siège : 29 rue Tarek Ibnou Zied Meknassy.

Objectifs : Former et encadrer les joueurs, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques.

Spécialités : Vovinam Viet Vo Dao

Reçu N° : 910 du 5 avril 2022

Membres :

Président : Badraoui Ridha.

Secrétaire générale : Souad Badraoui

Trésorier : Abdelnaceur Ghabri.

2022X00435APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sportive Féminine de Jarzouna

Adresse : cité Rassas Jarzouna 7021

Objectifs :

- Entraîner, coacher, encourager et développer leurs capacités physiques et techniques, et les amener au plus haut niveau sportif et moral.

Membres :

- Présidente de l'association : Sihem Werteni

- Secrétaire générale : Samia Jebali

- Trésorière : Nejwa Chmissi.

2022400636APSF1

Homologation de résolutions

Approbation de décisions de l'assemblée générale ordinaire de syndicat des copropriétaires de Résidence Ahmed à Borj Cedria

Suite au p.v. de l'assemblée générale ordinaire de syndicat des copropriétaires de la résidence Ahmed à Borj Cedria tenu le 27 février 2022, en présence de l'huissier notaire Mme Imen Boulila, il a été décidé à l'unanimité des présents :

- L'approbation de rapports moral et financier de syndic sortant

- L'élection de nouveaux membres de syndic comme suit : Mme Hasna Ben Khaled (présidente), Mr. Mohamed Al Jebri (trésorier), Mr. Youssef Souissi (secrétaire général), Mr. Abdelaziz Dkhil (membre) M. Jamel Trifi (membre).

- L'approbation du montant de cotisations mensuelles.

2022R00887APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R C N B 176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Chaher Eddine Riahi commerçant titulaire de la CIN 08735313 demeurant au n°27 Rue MONTEVIDEO Le Bardo.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité des droits indivis soit 1500/34322 lui revenant dans la propriété dénommée HATTAB Trabelsi sise à Essijoumi gouvernorat de Tunis d'une superficie totale de 03 H 43 A 22 CA objet du titre foncier n° 90953 Tunis les dits droits indivis consistent en un terrain nu d'une superficie de 1500 m² tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis 2.

Mise à prix :

375 000 ,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 2 le lundi le 16/5/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2022T00394VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40 %

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

Tél : 55.383.109

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie :

1) Jalel Ben Farhat Boudrigua CIN n°00131492 demeurant au 13 rue Yahia Ibn Tamim el Wardia Tunis

2) Zied Ben Farhat Boudrigua CIN n°00756534 demeurant au 13 rue Yahia Ibn Tamim el Wardia Tunis en leur qualité de caution réelle et hypothécaire.

3) Société DOUC'HEURE SARL représentée par sa gérante Karima Ben Moussa identifiant unique 1519848D dont le siège social n°84 route de Gammart la Marsa ouest en sa qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira Tunis. MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet de 2 titres fonciers n°195310 Tunis dénommé Boudrigua 2 ; d'une superficie de 383 m²; et le titre foncier n°195311 dénommé Boudrigua 1 d'une superficie de 463 m² ; sis à l'avenue Mohamed Trabelssi n°64 el Omrane supérieure sur lesquelles, est construit un bâtiment qui se compose d'un rez-de-chaussée et 2 étages et un studio au toit : le rez-de-chaussée se compose d'un studio et un appartement qui se compose de 2 chambres, toilette avec douche et escalier qui mène au 1er et 2ème étage; et un autre appartement se compose de 2 chambres, salon et cuisine et toilette; la superficie couverte est de 365 m² ; Le 1er étage se compose de 2 appartements chaque APP se compose de 2 salons 3 chambres toilette avec douche, salle de bain, cuisine équipée entre les 2 APP existe un duplexe qui se compose de 2 chambres, cuisine; et salle de bain; la superficie couverte est de 504 m² : 2ème Etage se compose de 2 appartements chaque App se compose de 3 chambres, 2 salons ; cuisine équipé toilette avec douche et salle de bain entre les 2 APP existe un duplexe qui se compose de 3 chambres , salle de bain et un hall; la superficie couverte est de 504 m² ; un escalier menant au toit où il existe un studio qui se compose d'une chambre et toilette d'une superficie couverte de 82 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 1.393.705.282 dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 17/5/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 1.

La visite est possible tous les jours.

2022T00400VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique

Après la réduction de la mise à prix à 40%

1- Poursuivant : Ramzi Manthour, domicilié à la cité ennour, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, Demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Nouredine Essalah domicilié prés de cnss Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble non immatriculé, sis à la Cité des JEUNES Gafsa Sud GAFSA, la majorité de la maison est traditionnelle et du coté de sud on trouve un tiers et de coté de l'est la maison de gzaw et du coté ouest rue et du coté nord un tiers sa superficie est 100 mètres carrés.

5- Mise à prix après la réduction de la mise à prix à 40% : Quatre vingt mille six cent quatre vingt dinars 85.680.000D après la réduction de mise à prix à 40% et on ajoute (2.448.786d) des charges.

6- Date d'audience : Lundi seize mai deux milles vingt deux (16/5/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2022R00873VEPA1

Adjudication

Bureau Maître Dalel Nouri

Avocate

Rue el Kef Siliana

Le saisissant : Fathia Maneii : le siège de renseignement est au bureau de son avocate maître Dalel Nouri avocate - Rue el Kef Siliana.

Le saisi : Hanen Whichi cité el Maleeb Makthar Siliana

L'avocate saisissante maître Dalel Nouri avocate - Rue el Kef Siliana

Désignation de l'immeuble saisi : immeuble résidentiel titre immobilier 11821 Siliana superficie 137 m² situé à cité el Maleeb Makthar Siliana.

La mise à prix : 114.950.000 dinars.

L'indication de la date et l'heure de l'adjudication et du tribunal devant lequel elle aura lieu : mardi 10 mai 2022 (10/5/2022) à 9 heures au tribunal de première instance de Siliana.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité :

Chaque jour de 10 heures à 16 heures pour tout autre renseignement contacter le tribunal de première instance de Siliana ou le bureau de l'avocate saisissante.

2022R00888VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné

le mercredi 11/5/2022 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant :

Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M/000

Le poursuivant : BH Banque (La Banque de l'Habitat) (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W /P/M/000.

Contre :

Abdelhalim Boudrigua, Guide Agence de voyage, Titulaire de la CIN 06756653 demeurant à rue el Madrassa n°64 Menzel Ennour gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

La Totalité des parts indivises soit 1000 parts de la totalité 47380 parts de l'immeuble nommé "Aida" du titre foncier n°528744 Nabeul de la parcelle 798 du lotissement du titre foncier 509989 Tunisie, d'une superficie totale de quatre hectares, soixante-treize arpents et quatre-vingts centiare consistant en un terrain agricole situé à Hammamet Gouvernorat de Nabeul.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à 35.628.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022S00432VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la Liberté Tunis, I.U n°0002707P,

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna Avocate à la cour de cassation, MF 81033HAP000, 18 rue Ressas El Menzah 1 Tél. : 71 230 203.

Partie poursuivie : Mme Hager Bent Mohamed El Arbi Thabet C.I.N n°05419857 demeurant à la rue Youssef Rouissi, Immeuble A, Bloc 2, Résidence Rouki, Appt 29, El Manar II Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de 992/10540 parts indivises dans la propriété dénommée «Bir El Grami» objet du titre foncier n°32872 Ariana, située sur la route d'Essabala vers Raoued, consistant en une villa avec un jardin clôturé, composée d'un rez-de-chaussée lequel est composé d'un salon, salle à manger, une chambre, une cuisine, une salle d'eau et une véranda sur une superficie de 136,65m², un 1èr étage composé de trois chambres à coucher, un dressing, une chambre, deux salles de bain et un séjour sur une superficie de 136,65 m², et une chambre au jardin d'une superficie de 27m² et une piscine de 45m².

Mise à prix : est fixée à neuf cent et un mille cinq cents vingt trois Dinars frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le lundi 16 mai 2022 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de l'Ariana.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de l'Ariana ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2022400881VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur sur

"LA Société RYNESS " SARL

MF : 1722904G/A/M/000

Siège social : 13 Rue Aziza Othmana Menzah 7 Ariana

En vertu de l'ordonnance sur requête n°90102 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana le 12/01/2022, il a été décidé la nomination de Mme Taboubi Houda sise au 112 avenue 9 Avril 2ème étage bureau 5 Tunis en qualité de liquidateur sur La Société RYNESS pour inventorier ses biens et faire les actes nécessaires pour la liquider et la nomination de Mm BALBOULI SONIA juge - commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (30 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien).

2022400890VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie

«SOPIAT»

Société anonyme

Au capital social de 27.600.000 D

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 752097J

Le Conseil d'Administration tenu le 30 mars 2022 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 11 mai 2022 à 14 heures au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021

7. Attribution des jetons de présence

8. Désignation/Renouvellement des mandats des Administrateurs

9. Désignation/Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

10. Pouvoirs.

2022T00396SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN INVEST SICAF

Siège social : 9, Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

SA au capital de 5.775.000 DT

RNE : 0492806R

CNSS : N°223295-1

Les actionnaires de l'Arab Tunisian Invest SICAF sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 15h à l'hôtel LAICO, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021

2. Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021

3. Approbation des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2021

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2021

6. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021

7. Renouvellement ou nomination des membres du conseil d'administration

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoirs pour formalités.

2022T00398SANB3

Société LABEL-PRINTING «LABEL-PRINT»

Société anonyme

Au capital de 2.200.000 Dinars

Siège social : 26, Avenue Farhat Hached 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 1104312W

Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi six mai 2022, à quinze heures à l'Hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac, Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2016 et 2017.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2017.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices 2016 et 2017.

6. Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017.

7. Nomination des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs.

10. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

2022R00869SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N°45-2008 du 30 décembre 2008

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1127411X

Les actionnaires de la Société Maxula Placement SICAV, Société d'investissement à capital variable, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Mardi 10 Mai 2022 à 11H, à la Rue du Lac Léman, Immeuble Regency, Bloc A – aux Berges du Lac 1053 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31.12.2021.

- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2021.

- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

- Renouvellement des Administrateurs.

- Prise d'acte de la nomination du Commissaire aux Comptes.

- Fixation des jetons de présence.

- Questions diverses.

2022R00880SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N°51-2006 du 27 décembre 2006

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1031883A

Les actionnaires de la Société Maxula Investissement SICAV, Société

d'investissement à capital variable, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Mardi 10 Mai 2022 à 10H, à la Rue Lac Léman, Immeuble Regency, Bloc A - aux Berges du Lac 1053 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31.12.2021.

- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2021.

- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

- Renouvellement des Administrateurs.

- Prise d'acte du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

- Fixation des jetons de présence.

- Questions diverses.

2022R00882SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ZITOUNA TAKAFUL S.A

Identifiant Unique : 1183749 M

CNSS : 311689-28

Immeuble ZITOUNA TAKAFUL, Avenue de la Bourse, les jardins du Lac, 1053 Tunis

La société ZITOUNA TAKAFUL S.A porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 12 heures au siège social de la société ZITOUNA TAKAFUL, sise à immeuble ZITOUNA TAKAFUL Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

3. Lecture du rapport du Comité de Supervision Sharaique sur l'exercice 2021

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021

5. Dotation au fonds social

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Fixation des honoraires des Membres du Comité de Supervision Sharaique pour l'exercice 2022.

9. Ratification du budget supplémentaire relatif aux jetons de présence des Administrateurs au titre de l'exercice 2021

10. Fixation des montants des jetons de présence des Administrateurs et des Membres des Comités émanant du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022

11. Renouvellement des mandats des Administrateurs

12. Renouvellement du mandat de Monsieur Borhene Nafatti et du mandat, de Monsieur Jilani BENLEGHA, Membres du Comité de Supervision Sharaique.

13. Ratification des taux de commissions Wakala et Moudharaba pour l'année 2022

14. Fonctions de responsabilités occupées dans d'autres sociétés par les Membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales

15. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022R00886SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE WYDLER CONFECTION S.A

Société anonyme

Au capital social de 109 000 DT

Siège social : Zone Industrielle - Zaghouan

RC : B06145692009

Mat. Fiscal : 1116881Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires;

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le mercredi 11 mai 2022 à 10h30 du matin au siège social de la société sise à la zone industrielle de Zaghouan, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour :

1- PV de la dernière assemblée du 23/6/2021 ne sera pas lu. Il est joint à la présente.

2- Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le directeur générale et le président du conseil d'administration de l'exercice 2021.

3- Présentation des comptes de l'exercice 2021.

4- Rapport de l'organe de révision.

5- Approbation des comptes de l'exercice 2021 et décharges aux administrateurs.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7- Questions diverses.

8- Les actionnaires qui souhaitent obtenir de plus amples précisions sur les comptes du bilan et les états financiers 2021 ou qui désirent consulter les livres comptables son priés de contacter la direction au siège social de la société sise à la zone industrielle Zaghouan 1100 dans les heures de travail de la société.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons Messieurs, nos Salutations distinguées.

2022R00889SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Les actionnaires de la Société de l'Environnement de Plantation et de Jardinage de Sfax sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le jeudi 17 mai 2022 à 9 heures et 30 minutes du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2021,

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial de commissaire aux comptes pour l'exercice 2021,

3. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2021,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales, avec les parties liées,

7. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

8. Remplacement de membres du conseil d'administration,

9. pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'année 2021, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2022X00437SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ITALCAR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n04 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 0937892 D

Messieurs les actionnaires de la Société «ITALCAR S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 16 mai 2022, à 11h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation, a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 7/4/2022 sous le numéro 2022250099, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation de jetons de présence.

2022400882SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ITALCAR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 1061387/E/A/M/000

RC : B0156022008

Messieurs les actionnaires de la Société «ITALCAR GROS S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 16 mai 2022, à 12h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle la Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 7/4/2022, sous le numéro 2022250029 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement de mandat d'Administrateur.

2022400883SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

IF : 0002167/H

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 16 mai 2022 à 9h, au siège de la Société sis à la Rue 8612, Impasse n°4-Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 7/4/2022 sous le numéro 2022250039 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que des conventions réglementées.

- Affectation des résultats,

- Quitus aux Administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022400884SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I 2035 Tunis Carthage

IF : 544426/W

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur Gros S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 16 mai 2022, à 10h, au siège de la Société sis à Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 7/4/2022, sous le numéro 2022250129, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers afférents à l'exercice 2021 ainsi que des conventions réglementées

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence.

2022400885SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière de Développement Touristique

Société anonyme

Au capital de 4 320 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des Entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Hôtelière de Développement Touristique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 9 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2021,
- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2021,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021,
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2021,
- Approbation des conventions réglementées,
- Affectation des résultats,
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- Ratification de l'agrément d'un nouvel actionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

2022400886SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le

Mardi 10 mai 2022

SOCIETE GS1 TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0032 995 E

Messieurs les actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 9h30 au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower Centre Urbain Nord Tunis et ce, déposé auprès du registre national des entreprises le 8/4/2022 sous le n°2022250949, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers corrigés le 31/12/2021.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2021.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'assemblée générale ordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2022400887SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 5 mai 2022

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0538988P/P/M/000

Le Conseil d'Administration du 30/3/2022 a le plaisir de convoquer Messieurs les actionnaires de la société FINACorp en Assemblée Générale Ordinaire pour le 5 Mai 2022 à 15h au siège de la société, Rue du Lac LochNess - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'année 2021 ;

6- Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à votre disposition au siège de la société durant le délai légal.

2022400888SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MOUNA CONFECTION

S.A.R.L au capital de 30.000 dinars

Siège social : Rue 42590 Sidi Hassine Sijoumi - Tunis

MF : 0029653J/A/M/000

I.U : 0029653J

Les associés de la société MOUNA CONFECTION sont appelés à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société MOUNA CONFECTION qui se tiendra le mercredi 11 mai 2022 à 10 heures du matin au lieu de siège social de la société sis à la Rue 42590 Sidi Hassine Sijoumi - Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6- Quitus au gérant ;

7- Approbation des conventions réglementées;

8- Nomination d'un commissaire aux comptes;

9- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition de tous les associés au siège social de la société.

2022400892SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MOUNA FASHION

S.A.R.L. au capital de 30.000 dinars

Siège social : Rue 42590 Sidi Hassine Sijoumi - Tunis

MF : 1091848E/A/M/000

IU : 1091848E

Les associés de la société MOUNA FASHION sont appelés à assister à la réunion de l'assemblée générale

ordinaire annuelle de la société MOUNA FASHION qui se tiendra le mercredi 11 Mai 2022 à 12 heures du matin au lieu du siège social de la société sis à la Rue 42590 Sidi Hassine Sijoumi - Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021 ;

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6- Quitus au gérant;

7- Approbation des conventions réglementées;

8- Modification du salaire du gérant;

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition de tous les associés au siège social de la société.

2022400893SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire élective exercice 2021

Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage»

Siège social : Route de Mornag - Jebel Jelloud - 1009 Tunis

Capital social : 2 742,100 dinars

R.C : B135131997

Identifiant unique : 0005518Z

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire élective qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10h au siège social de la société sis à Jebel Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2- Examen des états financiers de l'exercice 2021.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4- Approbation des dits rapports et des états financiers de l'exercice 2021.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

6- Affectation du résultat et répartition des ristournes pour l'exercice 2021.

7- Examen des candidatures pour l'adhésion au conseil d'administration.

8- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

9- Fixation du montant des jetons de présence et des prérogatives du Président du conseil d'administration pour l'année 2022.

N.B. :

- La date limite pour la réception des candidatures à l'adhésion au conseil d'administration est le 26 Avril 2022.

- Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la Société Mutuelle Centrale à partir du huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

2022R00879SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de deux titres de propriété

Nous, les nommés, Sami Ben Mabrouk ben Ali titulaire de la C.I.N 04199613 délivrée à Tunis le 12/02/2000 titulaire du titre de propriété numéro 15/45062 et sa femme Fathia Bent Mohamed Laaribi titulaire de la C.I.N numéro 06828351 délivrée à Tunis le 6/5/2004 titulaire du titre de propriété numéro 15/42063 datés le 28/07/2015, annonçons la perte de deux titres de propriété susmentionnés de l'immeuble appelé «محمد بهاء» situé à Bennane de la délégation de Ksibet el Médiouni objet du titre foncier numéro 91176, à cet égard nous avons extrait deux déclarations de perte au poste de police Ksibet el Médiouni sous les numéros 115 et 116 datées le 5/4/2022.

2022S00428DIVD2

Avis

Les héritiers de Abdel Raouf Ben Hédi Krichen. Son épouse Sondes Baradai et ses filles Lamia, Sameh, Imen annoncent qu'ils possèdent un terrain de superficie 545 m² avec une maison.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2022X00436DIVD2

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattaches	1 430 117	1 161 883
Emprunts d'Etat	2 366 829	2 539 101
Titres OPCVM	120 501	89 131
	3 917 447	**3 790 115**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	1 040 222	2 142 118
Disponibilités	202 742	11
	1 242 964	**2 142 129**
Créances d'exploitation	0	**2 167**
TOTAL ACTIF	**5 160 410**	**5 934 411**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	7 206	7 712
Autres créditeurs divers	71 603	32 956
TOTAL PASSIF	*78 809*	*40 668*
Capital	4 937 902	5 732 450
Sommes distribuables	**143 700**	**161 293**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	<7 509>	<9 038>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	151 209	170 331
ACTIF NET	**5 081 602**	**5 893 743**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**5 160 410**	**5 934 411**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	**162 179**	**158 146**
Revenus des actions	51 173	29 891
Revenus des Emprunts d'état	111 006	128 255
Revenus des placements monétaires	***93 871***	**133 489**
Revenus des placements	***256 050***	***291 635***
Charges de gestion des placements	<81 293>	<94 331>
Revenu net des placements	***174 757***	***197 303***
Autres charges	<23 548>	<26 973>
Résultat d'exploitation	***151 209***	***170 331***
Régularisation du résultat d'exploitation	<7 509>	<9 038>
Sommes distribuables de la période	***143 700***	***161 293***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	7 509	9 038
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	106 553	<87 768>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<16 450>	55 043
Résultat net de la période	**241 312**	**137 606**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**241 312**	**137 606**
Résultat d'exploitation	151 209	170 331
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	106 553	<87 768>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<14 846>	57 762
Frais de négociation	<1 604>	<2 719>
Transactions sur le capital	**<1 053 453>**	**<755 276>**
Souscriptions	**814 616**	**498 130**
Capital	602 900	392 400
Régularisation des sommes non distribuables	95 708	47 585
Régularisation des sommes distribuables	116 008	58 145
Rachats	**<1 868 069>**	**<1 253 406>**
Capital	<1 390 000>	<977 200>
Régularisation des sommes non distribuables	<218 029>	<128 795>
Régularisation des sommes distribuables	<260 040>	<147 411>
Variation de l'actif net	***<812 141>***	***<617 670>***
Actif net		
En début de la période	5 893 743	6 511 412
En fin de la période	5 081 602	5 893 743
Nombre d'actions		
En début de la période	44 480	50 328
En fin de la période	36 609	44 480
Valeur liquidative	***138,807***	***132,503***
Taux de rendement annualisé	***4,77%***	***2,41%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2022R00874BCFA5

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattachés	328 312	330 951
Emprunts d'Etat	83 337	24 352
Titres OPCVM	19 320	3 120
	430 969	**358 423**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	106 656	204 940
Disponibilités	53 798	78
	160 454	**205 018**
Créances d'exploitations	**8 777**	**1 221**
TOTAL ACTIF	**600 200**	**564 662**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	1 105	1 074
Autres créditeurs divers	13 267	16 373
TOTAL PASSIF	*14 372*	*17 447*
Capital	586 635	554 652
Sommes capitalisables	**<807>**	<12 384>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	<807>	<7 437>
Sommes capitalisables de l'exercice en cours	0	<4 947>
ACTIF NET	**585 828**	**547 215**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**600 200**	**564 662**

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	**17 150**	**9 880**
Dividendes	14 329	8 690
Revenus des emprunts d'état	2 821	1 191
Revenus des placements monétaires	*8 907*	*10 492*
Total des revenus des placements	*26 056*	*20 372*
Charges de gestion des placements	<12 084>	<12 077>
Revenu net des placements	***13 972***	***8 295***
Autres charges	<14 723>	<16 124>
Résultat d'exploitation	***<751>***	***<7 828>***
Régularisation du résultat d'exploitation	<56>	391
Sommes distribuables de la période	***<807>***	***<7 437>***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	56	<391>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titi	25 297	<26 144>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<4 218>	9 257
Frais de négociation de titres	<140>	<2 441>
Résultat net de la période	**20 188**	**<27 157>**

SICAV OPPORTUNITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 723761G
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**20 188**	**<27 157>**
Résultat d'exploitation	<751>	<7 828>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	25 297	<26 144>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<4 218>	9 257
Frais de négociation de titres	<140>	<2 441>
Transactions sur le capital	**18 425**	**<5 480>**
Souscriptions	**1 441 939**	**2 500 490**
Capital	1 344 100	2 393 400
Régularisation des sommes non capitalisables	114 671	131 662
Régularisation des sommes capitalisables	<16 832>	<24 572>
Rachats	**<1 423 514>**	**<2 505 970>**
Capital	<1 325 900>	<2 393 100>
Régularisation des sommes non capitalisables	<114 147>	<137 833>
Régularisation des sommes capitalisables	16 533	24 963
Variation de l'actif net	***38 613***	***<32 637>***
Actif net		
En début de la période	547 215	579 852
En fin de la période	585 828	547 215
Nombre d'actions		
En début de la période	5 185	5 182
En fin de la période	5 367	5 185
Valeur liquidative	***109,154***	***105,538***
Taux de rendement annualisé	***3,43%***	***-5,68%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2022R00875BCFA5

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2021*	*31/12/2020*
Portefeuille-titres	214 702 142	157 190 282
Obligations et valeurs assimilées	39 623 838	39 725 127
Titres des Organismes de Placement Collectif	163 487 242	102 640 806
Emprunt d'états	11 591 062	14 824 349
Placements monétaires et disponibilités	75 710 732	141 150 481
Placements monétaires	66 063 069	141 150 192
Disponibilités	9 647 663	289
Créances d'exploitation	1 689 306	0
TOTAL ACTIF	**292 102 180**	**298 340 763**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	318 997	129 652
Autres créditeurs divers	2 690 741	85 481
TOTAL PASSIF	**3 009 739**	**215 133**

ACTIF NET	*289 092 441*	*298 125 631*
Capital	274 503 202	283 556 794
Sommes distribuables	14 589 239	14 568 836
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16 518 165	13 337 684
Sommes distribuables de l'exercice en cours	-1 928 927	1 231 152
ACTIF NET	**289 092 441**	**298 125 631**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**292 102 180**	**298 340 763**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	*31/12/2020*
Revenus du portefeuille-titres	10 181 845	8 382 335
Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 499 271	2 674 800
Revenus des Emprunts d'Etats	7 057 074	5 302 347
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	625 500	405 188
Revenus des placements monétaires	8 330 961	6 642 607
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**18 512 806**	**15 024 942**
Charges de gestion des placements	(1 590 758)	(1 342 463)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**16 922 048**	**13 682 480**
Autres produits	0	0
Autres charges	(403 883)	(344 796)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**16 518 165**	**13 337 684**
Régularisation du résultat d'exploitation	(1 928 927)	1 231 152
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**14 589 239**	**14 568 836**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 928 927	(1 231 152)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 746	288 440
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	322 782	197 199
RESULTAT DE LA PERIODE	**17 003 693**	**13 823 323**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis.
Identifiant Unique : 0970061L
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	*31/12/2020*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	17 003 693	13 823 323
Résultat d'exploitation	16 518 165	13 337 684
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 746	288 440
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	322 782	197 199
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(26 036 883)	50 191 055
Souscriptions		
- Capital	183 953 000	207 046 200
- Régularisation des sommes non distribuables	305 604	(182 654)
- Régularisation des sommes distribuables	71 584 633	67 712 660
Rachats		
- Capital	(201 708 000)	(169 046 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(335 617)	129 268
- Régularisation des sommes distribuables	(79 836 503)	(55 468 420)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(9 033 189)**	**64 014 378**
ACTIF NET		
En début de période	298 125 631	234 111 253
En fin de période	289 092 441	298 125 631
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	2 197 237	1 817 235
En fin de période	2 019 687	2 197 237
VALEUR LIQUIDATIVE	**143,137**	**135,682**
TAUX DE RENDEMENT	**5,49%**	**5,32%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2022R00876BCFA5